



Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et
Floristique de la région Rhône-Alpes
(guide méthodologique régional, C.S.R.P.N. Rhône-Alpes)

HABITATS NATURELS DETERMINANTS

Fiches descriptives des habitats - partie 5/7 : Codes CORINE **41.12** à **42.63**

41.12	HETRAIES ACIDIPHILES ATLANTIQUES
41.13	HETRAIES NEUTROPHILES
41.15	HETRAIES SUBALPINES
41.16	HETRAIES SUR CALCAIRE
41.172	HETRAIES ACIDIPHILES DES PYRENEES ORIENTALES ET DES CEVENNES
41.175	HETRAIES CALCICOLES SUB MEDITERRANEENNES
41.1751	HETRAIES A BUIS
41.24	CHENAIES-CHARMAIES SUB-ATLANTIQUES A STELLAIRE
41.4	FORÊTS MIXTES DE RAVINS ET DE PENTE
42.1332	SAPINIERES ALPIENNES A RHODODENDRON
42.215	PESSIERES DE STATIONS FROIDES
42.22	PESSIERES MONTAGNARDES DES ALPES INTERNES
42.31	FORÊTS SILICEUSES ORIENTALES DE MELEZES ET AROLLES
42.32	FORÊTS CALCICOLES ORIENTALES DE MELEZES ET AROLLES
42.33	FORÊTS OCCIDENTALES DE MELEZES, DE PINS DE MONTAGNE ET D'AROLLES
42.54	FORETS DE PINS SYLVESTRES A BRUYERE DES NEIGES (ERICA HERBACEA)
42.63	FORETS DE PINS SALZMANN

HETRAIES ACIDIPHILES ATLANTIQUES
(code CORINE 41.12)

Photo : Jean-Charles VILARDET
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Il s'agit de taillis ou plus souvent de futaies, dominés par le Hêtre, en mélange avec le Chêne rouvre ou le Sapin, caractéristiques du domaine climatique atlantique. Le Houx y est généralement abondant et recouvrant dans la strate arbustive. Bien développée, la strate herbacée comporte de nombreuses plantes indicatrices d'acidité (myrtille, luzules) et un tapis assez important de mousses. La litière a tendance à s'accumuler et forme près de la surface du sol une couche fine d'humus, de couleur noire.

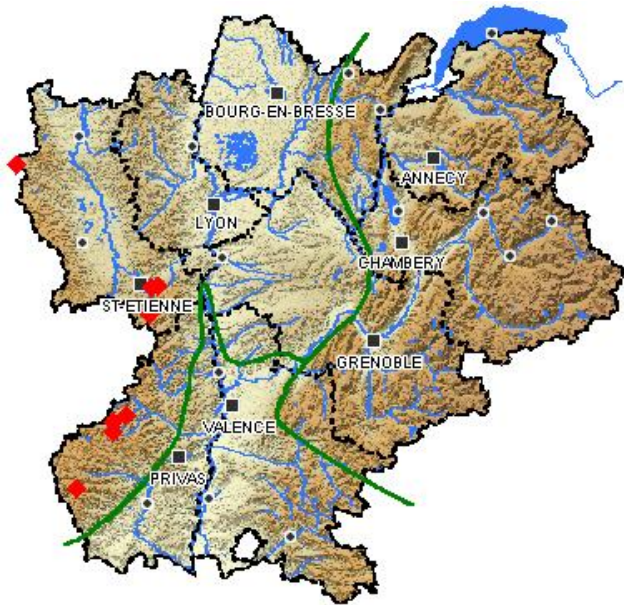
Ecologie

Cet habitat est présent aux étages submontagnard et montagnard, sous climat atlantique assez arrosé. Il n'est fréquent que sur roches acides (granite, gneiss, schistes, grès) mais peut, plus rarement, se rencontrer sur divers matériaux initialement carbonatés ayant subi une acidification.

Espèces guides

Hêtre (*Fagus sylvatica*), Sapin pectiné (*Abies alba*), Houx (*Ilex aquifolium*), Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), Luzule des neiges (*Luzula nivea*), Bléchnum en épi (*Blechnum spicant*), Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), Luzule des bois (*Luzula sieberi*), Séneçon cacaliaster (*Senecio cacaliaster*), Euphorbe d'Irlande (*Euphorbia hybernica*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat est présent, sous diverses formes, dans les régions acides soumises à un climat atlantique : de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais et dans le Morvan (pour les formes à Hêtre et Chêne), ainsi que dans le Massif Central, le Morvan et les Pyrénées (pour les formes montagnardes à Hêtre et Sapin pectiné). Dans la région Rhône-Alpes, il n'est signalé qu'à l'ouest du Rhône dans les départements de la Loire (Monts du Forez et Monts de la Madeleine), de l'Ardèche (Haute-Ardèche, Vivarais) et du Rhône (Monts du Lyonnais). Des formes très proches, mais mal étudiées existent en Isère, par exemple sur le plateau de Chambaran ou dans le massif de la Chartreuse.

Menaces

Cet habitat est limité à la partie ouest de la région Rhône-Alpes, mais il y est assez bien développé. Comme tous les habitats forestiers, sa destruction directe est rare. Il a même plutôt tendance à s'étendre par reconquête d'espaces pastoraux abandonnés. Toutefois, les plantations de diverses essences résineuses, soit en substitution d'autres types de forêts après une coupe, soit directement sur des pelouses, pose problème car conduisent à un appauvrissement floristique très marqué. La flore de cet habitat est assez classique, mais quelques éléments remarquables pour la région s'y rencontrent (Séneçon cacaliaster et Euphorbe d'Irlande) et devront être pris en compte dans la gestion forestière.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin et continental

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - OBERDORFER, E., 1992, Süddeutsche Pflanzengesellschaften. Teil IV : Wälder und Gebüsche. Textband, Ed. Gustav Fischer, Jena, 282 p. - OZENDA, P., 1979, Sur la correspondance entre les hêtraies médioeuropéennes et les hêtraies atlantiques et subméditerranéennes, Doc. Phytosociol. n.s. 4:767-783

HETRAIES NEUTROPHILES
(code CORINE 41.13)



Description

Il s'agit de boisements typiquement dominés par le Hêtre et/ou le Sapin, associés au Chêne rouvre ou au Charme à basse altitude. Ils se développent sur des roches calcaires ou non, mais enrichies en éléments fins (limons et argiles), ou sur sol caillouteux, mais alors en situation climatique ou microclimatique fraîche et humide. Les arbres sont de belle taille et les peuplements denses et la strate herbacée diversifiée et abondante. C'est l'un des habitats forestiers les plus répandus de notre région.

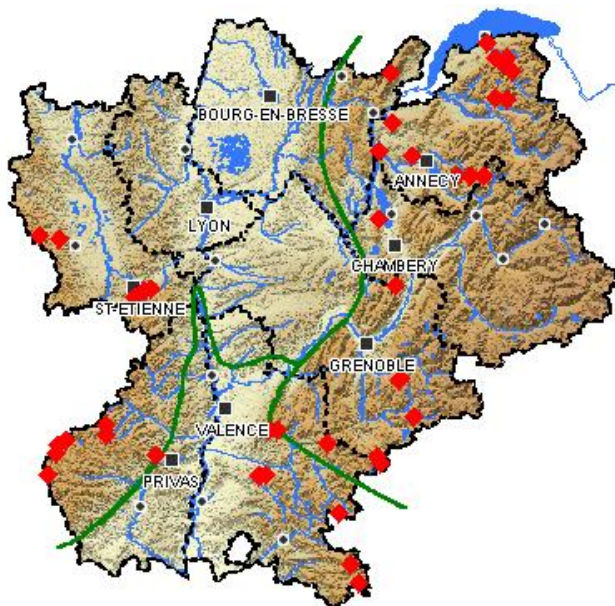
Ecologie

Etabli aux étages submontagnard et montagnard, entre 500 et 1200 m d'altitude, cet habitat forestier est fréquent sous le climat arrosé des piémonts et massifs de la partie ouest des Alpes du nord. Les types de sols sont diversifiés, souvent assez profonds, généralement calcaires ou jamais très acides.

Espèces guides

Hêtre (*Fagus sylvatica*), Sapin (*Abies alba*), Asperule odorante (*Galium odoratum*), Mélisse uniflore (*Melica uniflora*), Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*), Millet épars (*Milium effusum*), Dentaire pennée (*Cardamine heptaphylla*), Mercuriale vivace (*Mercurialis perennis*), Orge d'Europe (*Hordelymus europaeus*), Fétuque élevée (*Festuca altissima*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat présente de nombreux types régionaux, différenciés par les conditions locales et leur flore. Il se rencontre dans une grande moitié nord de la France, ainsi que sur la façade Est, depuis la Lorraine jusqu'au massif du Vercors, et localement dans le Massif Central. Dans la région Rhône-Alpes, il est très fréquent dans les départements de l'Ain (ensemble du Bugey, Revermont, mais aussi à basse altitude en Bresse et Dombes), la Haute-Savoie (Chablais, Bornes-Aravis, Bauges), la Savoie (Bauges, Chartreuse), l'Isère (Ile Crémieu, Chartreuse, Vercors). Il est plus rare dans la Drôme (Vercors, Diois). Il est signalé en Haute-Ardèche.

Menaces

Il s'agit de l'un des habitats forestiers parmi les plus largement répandu en Rhône-Alpes. Représentant le type de forêt classique, à l'étage montagnard, de notre région, il possède une flore riche, mais globalement assez commune. Cet habitat n'est donc pas particulièrement menacé. Toutefois cette appréciation doit être modulée pour certaines formes particulières de l'habitat. Certaines Hêtraies à Tilleul ont ainsi été enrésinées, souvent sans succès. Les sapinières-hêtraies à Prêle des bois (*Equisetum sylvaticum*) des sols humides, rares dans notre région (limite sud dans le nord du Vercors), très riches au niveau de la flore, sont sensibles au tassement engendré par le passage des gros engins forestiers.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - OBERDORFER, E., 1992, Süddeutsche Pflanzengesellschaften. Teil IV : Wälder und Gebüsche. Textband, Ed. Gustav Fischer, Jena, 282 p. - OZENDA, P., 1979, Sur la correspondance entre les hêtraies médioeuropéennes et les hêtraies atlantiques et subméditerranéennes, Doc. Phytosociol. n.s. 4:767-783

HETRAIES SUBALPINES (code CORINE 41.15)



Description

Cet habitat se présente sous la forme de futaies ou taillis sous futaie de Hêtre, riches en Erable sycomore et souvent en mélange avec le Sapin ou parfois l'Epicéa. Les arbres sont fréquemment assez bas (<10 ou 15 mètres) et parfois tortueux, sauf en situation de vallon. Le recouvrement arboré est moyen. La strate arbustive est riche, de même que la strate herbacée qui présente un aspect de hautes herbes ou « mégaphorbiaie ». Il occupe typiquement les parties hautes des versants ou des croupes sommitales.

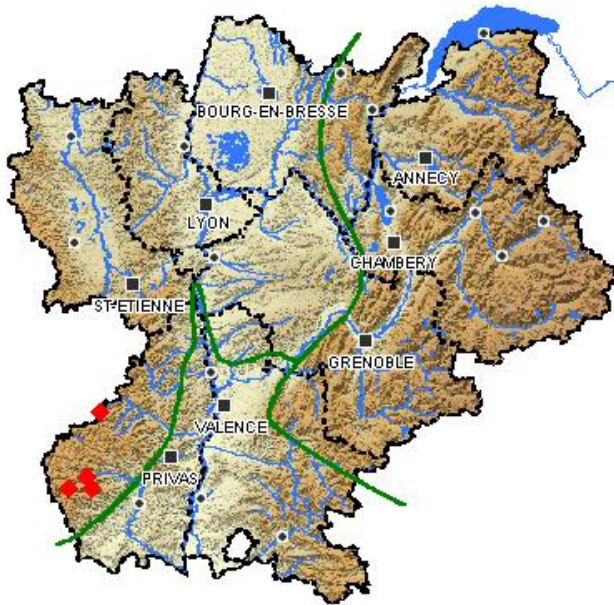
Ecologie

Etabli au sommet de l'étage montagnard ou à la base de l'étage subalpin, cet habitat est lié aux climats fortement arrosés, dont les précipitations annuelles dépassent 1.500mm, en stations froides et longuement enneigées et souvent exposées aux vents d'ouest. La période de végétation y est donc courte.

Espèces guides

Hêtre (*Fagus sylvatica*), Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), Sapin pectiné (*Abies alba*), Oseille à feuilles de Gouet (*Rumex arifolius*), Adénostyle à feuilles d'alliaire (*Cacalia alliariae*), Géranium des bois (*Geranium sylvaticum*), Sureau à grappes (*Sambucus racemosa*), Pigamon à feuilles d'Ancolie (*Thalictrum aquilegifolium*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, la hêtraie et hêtraie-sapinière à hautes herbes est connue dans les massifs montagneux les plus humides de la partie ouest des Alpes du nord, dans le Massif central, le Jura, ainsi que dans les Vosges. Sa présence dans les Pyrénées est à confirmer. En Rhône-Alpes, c'est surtout dans les Préalpes calcaires (Drôme, Isère, Savoie et Haute-Savoie) qu'elle est la mieux représentée : Vercors, Chartreuse, Bauges, Bornes-Aravis et Chablais. Sa présence dans le haut Faucigny est à préciser. Dans l'Ain, elle est plus localisée aux crêts du Haut-Jura. Dans le massif central, elle est signalée dans le département de la Loire, dans les Monts du Forez et les Monts de la Madeleine.

Menaces

Riche au niveau floristique et milieu potentiellement favorable au Grand Tétrás, cette formation forestière est relativement rare et se présente fréquemment sous forme de zones de faible surface. Elle nécessite par ailleurs des conditions microclimatiques précises et peu répandues. Sans être activement menacée, elle est donc fragile. Quelques tentatives d'enrésinements ont eu lieu, et ponctuellement des peuplements ont pu être endommagés par des aménagements sylvicoles (dessertes) et touristiques (domaines skiables). Par leur situation en haut de versant, ces forêts jouent un rôle important contre l'érosion. Les exploitations forestières doivent donc être modérées : pas de coupe à blanc en particulier.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

complémentaire pour le domaine alpin, déterminant avec critère pour le continental

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - OBERDORFER, E., 1992, Süddeutsche Pflanzengesellschaften. Teil IV : Wälder und Gebüsche. Textband, Ed. Gustav Fischer, Jena, 282 p. - OZENDA, P., 1979, Sur la correspondance entre les hêtraies médioeuropéennes et les hêtraies atlantiques et subméditerranéennes, Doc. Phytosociol. n.s. 4:767-783

HETRAIES SUR CALCAIRE
(code CORINE 41.16)



Description

Il s'agit de hêtraies assez claires, mélangées avec de nombreux autres feuillus (Chêne pubescent, Alisier blanc, Erable à feuilles d'obier), qui présentent sous forme de taillis assez bas et souvent tortueux, tant à cause de la sécheresse du sol que de l'exploitation fréquente pour le bois de chauffage. Le sous-bois est riche en arbustes et plantes herbacées, notamment en graminées. En conditions un peu plus arrosées, elles constituent parfois des futaies dans lesquelles le Buis peut être très abondant.

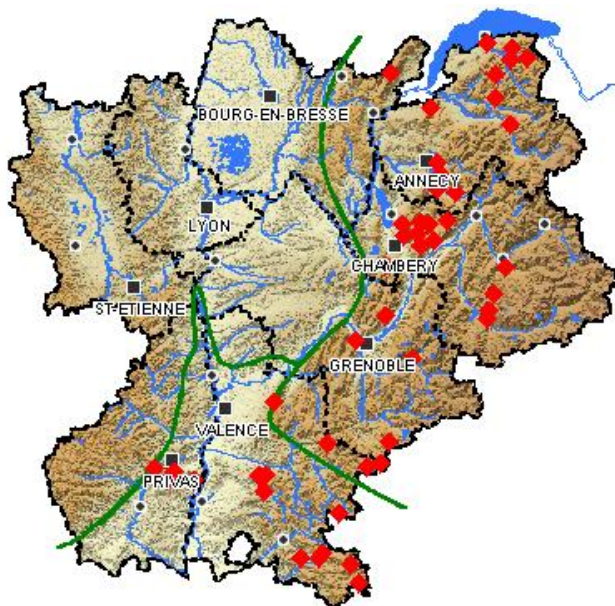
Ecologie

Etabli aux étages submontagnard, et surtout montagnard, cet habitat est développé sur des sols calcaires très caillouteux, filtrants, voire sur des dalles calcaires fragmentées, souvent en exposition chaude et pente forte. Son optimum climatique correspond aux zones bien arrosées des Alpes externes.

Espèces guides

Hêtre (*Fagus sylvatica*), Troène (*Ligustrum vulgare*), Céphalanthère pâle et à longues feuilles (*Cephalanthera damasomium*, *C. longifolia*), Brachypode penné (*Brachypodium rupestre*), Laîche glauque (*Carex flacca*), If (*Taxus baccata*), Laîche blanche (*Carex alba*), Calamagrostis bigarré (*Calamagrostis varia*), Buis (*Buxus sempervirens*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

La hêtraie calcicole sèche est bien représentée en France dans les massifs montagneux des Alpes, des Pyrénées, du Jura, ainsi que dans les régions calcaires du sud du Massif Central. Elle est également répandue dans un large quart nord-est de notre pays (Lorraine, Champagne-Ardenne, Bourgogne). Dans la région Rhône-Alpes, elle est fréquente dans les départements de l'Ain (ensemble du Bugey, Revermont, crêts du Jura), les deux Savoie (Chablais, Bornes-Aravis, Bauges, Chartreuse, Maurienne, Tarentaise), l'Isère (Chartreuse, Vercors, Trièves) et la Drôme (Vercors, Diois, Haut-Diois, Baronnies). Elle fait défaut dans les autres départements par manque de substrat adapté.

Menaces

Cet habitat, très largement distribué et diversifié sur la partie est de Rhône-Alpes, n'est pas particulièrement menacé. De plus, les sols étant ingrats, les exploitations forestières y sont peu intenses et consistent en exploitation du taillis de bois de feu. Par contre, des plantes rares ou menacées peuvent s'y trouver : Sabot de Vénus, Racine de corail, Bruyère des neiges ... et méritent d'être préservées lors des coupes. L'If, présent et parfois abondant, est activement recherché pour sa valeur marchande. Ses peuplements, reliques de ceux qui s'étendaient à la fin du dernier épisode glaciaire dans les Alpes du nord, sont à préserver, d'autant que sa régénération est faible et sa croissance lente.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin et subméditerranéen, complémentaire pour le continental

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - OBERDORFER, E., 1992, Süddeutsche Pflanzengesellschaften. Teil IV : Wälder und Gebüsche. Textband, Ed. Gustav Fischer, Jena, 282 p. - OZENDA, P., 1979, Sur la correspondance entre les hêtraies médioeuropéennes et les hêtraies atlantiques et subméditerranéennes, Doc. Phytosociol. n.s. 4:767-783

HETRAIES ACIDIPHILES DES PYRENEES ORIENTALES ET DES CEVENNES
(code CORINE 41.172)

pas d'illustration disponible

Description

Il s'agit de boisements diversifiés, en taillis ou plus souvent en futaie, dominés par le Hêtre (auquel peut s'associer le Sapin), d'affinités climatiques méditerranéo-atlantiques. A la différence de la hêtraie atlantique, le Houx est rare ou absent de la strate arbustive. Bien développée, la strate herbacée comprend de nombreuses plantes indicatrices d'acidité (Canche flexueuse, Luzule blanche, Véronique officinale). La litière a tendance à s'accumuler et forme en surface du sol une couche fine d'humus.

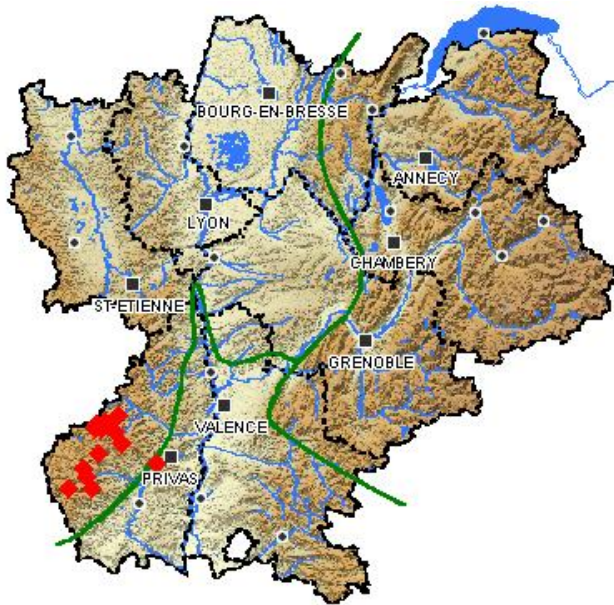
Ecologie

Cet habitat est présent à l'étage montagnard, sous climat méditerranéo-atlantique, assez frais et arrosé. Il n'est fréquent que sur roches et sols acides (granite, gneiss, schistes, grès), où il occupe diverses situations topographiques comme les versants de collines et les plateaux.

Espèces guides

Hêtre (*Fagus sylvaticus*), Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), Luzule blanche (*Luzula nivea*), Gaillet à feuilles rondes (*Galium rotundifolium*), Véronique officinale (*Veronica officinalis*), Conopode dénudé (*Conopodium majus*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat est présent, sous diverses formes, dans les régions soumises à un climat montagnard de type méditerranéo-atlantique, sur roches acides, des parties est et sud du Massif Central aux Pyrénées orientales. Dans la région Rhône-Alpes, il n'est signalé qu'à l'ouest du Rhône, dans le département de l'Ardèche (Haute Ardèche, Vivarais). Des hêtraies méridionales très proches dans leur aspect et leur composition floristique, mais mal étudiées, existent à l'est du Rhône, par exemple dans les Baronnies drômoises.

Menaces

Cet habitat est limité à la partie sud-ouest de la région Rhône-Alpes, mais il y est assez bien développé et semble actuellement peu menacé. Comme tous les habitats forestiers, sa destruction directe est rare. Il a même plutôt tendance à s'étendre par reconquête d'espaces pastoraux abandonnés. Toutefois, les plantations de diverses essences résineuses, soit en substitution d'autres types de forêts après une coupe, soit directement sur des pelouses, pose problème car conduisent à un appauvrissement floristique très marqué. Le suivi de l'évolution de ces boisements peut se révéler un bon indicateur de l'impact des activités humaines dans le Massif central, et des changements climatiques.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine continental

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p.

HETRAIES CALCICOLES SUB MEDITERRANEENNES
(code CORINE 41.175)



Description

Cet habitat regroupe des boisements dominés par le Hêtre, en mélange avec divers petits feuillus, comme l'Erable à feuille d'Obier et l'Alisier blanc. Le recouvrement de la strate arborée est faible, inférieur à 65% en général, et les arbres se présentent sous forme d'un taillis bas (inférieur à 10m) où alternent des zones nettement forestières et d'autres plus ouvertes présentant une physionomie de lande. La strate arbustive est généralement assez dense, associant le Buis et divers petits arbustes.

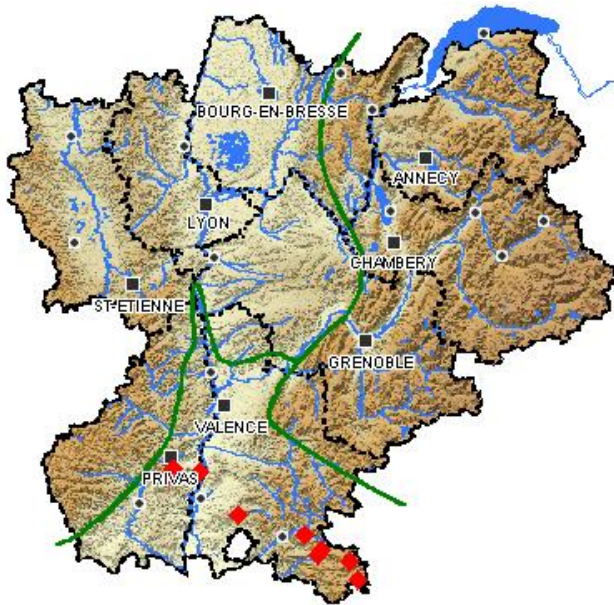
Ecologie

C'est aux étages supraméditerranéen et montagnard inférieur, jusque vers environ 1.500 m d'altitude, généralement sur des pentes de calcaires compacts, que se rencontre cet habitat. Limité à la zone sous influence supraméditerranéenne de la région, il est essentiellement cantonné aux expositions chaudes.

Espèces guides

Hêtre (*Fagus sylvatica*), Erable à feuilles d'Obier (*Acer opalus*), Buis (*Buxus sempervirens*), Séslerie bleutée (*Sesleria caerulea*), Laîche naine (*Carex humilis*), Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*), Androsace de Chaix (*Androsace chaixii*), Lavande à feuilles étroites (*Lavandula angustifolia*), Thym vulgaire (*Thymus vulgaris*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat est fréquent dans les régions calcaires d'un large quart sud-est de la France, des Alpes-Maritimes à la Drôme, ainsi que dans les Causses, le Massif central et les Pyrénées orientales. Dans la région Rhône-Alpes, il est surtout présent dans les départements méridionaux de l'Ardèche (Basse-Ardèche, Vivarais) et de la Drôme (Baronnies, Diois, rebord sud du Vercors), et très localement sur les marges sud de l'Isère dans le Dévoluy (hêtraie à Androsace de Chaix). Il est signalé aussi dans le Trièves et sur les contreforts sud de Chartreuse et des Bauges, mais probablement par confusion avec la Hêtraie calcicole sèche (code 41.16), dont la forme à Buis est proche.

Menaces

La hêtraie calcicole sub-méditerranéenne est un habitat stable, assez bien répandu dans la moitié sud de la région et bénéficiant souvent du régime forestier. Elle n'est globalement pas menacée en Rhône-Alpes, mais peut subir des tentatives d'enrésinement à l'aide de sapins méditerranéens ou de pins et être fragmentée par des dessertes forestières. Les plantations de Pin noir d'Autriche qui y ont été pratiquées, notamment dans le sud du Vercors, ne semblent plus justifiées de nos jours. Cette formation forestière peut héberger des plantes rares comme le Sabot de Vénus, l'Androsace de Chaix, le Troschiscanthes à fleurs nues dont les stations sont à prendre en compte lors de l'exploitation forestière.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - OZENDA, P., 1985, La végétation de la chaîne alpine dans l'espace montagnard européen, Ed. Masson, Paris, 352 p. - OZENDA, P., 1979, Sur la correspondance entre les hêtraies médioeuropéennes et les hêtraies atlantiques et subméditerranéennes, Doc. Phytosociol. n.s. 4:767-783

HETRAIES A BUIS
(code CORINE 41.1751)

pas d'illustration disponible

Description

Il s'agit de boisements dominés par le Hêtre, en mélange avec divers petits feuillus, comme l'Erable à feuille d'Obier et l'Alisier blanc, qui restent subordonnés. Le recouvrement de la strate arborée est moyen, compris entre 50 et 80% en général. Les arbres se présentent généralement sous la forme d'un taillis assez bas (hauteur inférieure à 15m). La strate arbustive dense à très dense, est dominée par le Buis. En sous-bois, la strate herbacée est très réduite en raison d'un ombrage important.

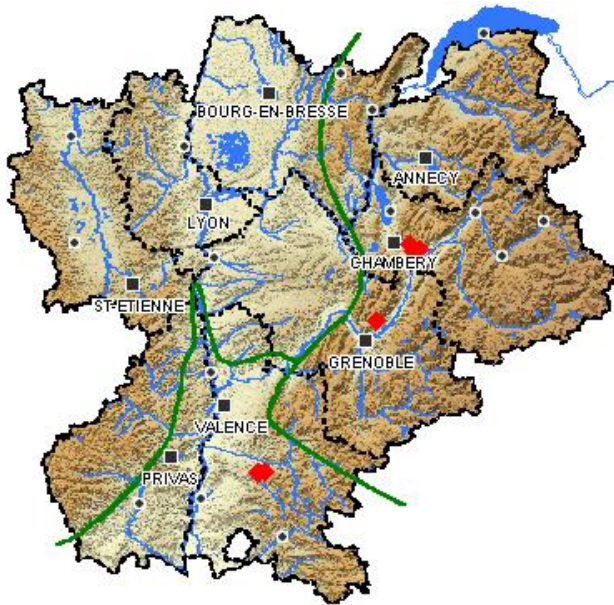
Ecologie

C'est aux étages supraméditerranéen et montagnard inférieur, jusque vers 1.500 m d'altitude, généralement sur des pentes de calcaires compacts que se rencontre cet habitat. Surtout présent dans la zone sous influence supraméditerranéenne de la région, il est essentiellement cantonné en exposition chaude.

Espèces guides

Hêtre (*Fagus sylvatica*), Erable à feuilles d'Obier (*Acer opalus*), Buis (*Buxus sempervirens*), Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*), Néottie nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*), Cytise à feuilles sessiles (*Cytisophyllum sessilifolius*), Coronille arbrisseau (*Hippocrepis emerus*), Lavande à feuilles étroites (*Lavandula angustifolia*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat est fréquent dans les régions calcaires d'un large quart sud-est de la France, des Alpes-Maritimes à la Drôme, ainsi que sur les retombées sud des Causses, dans le Massif central et les Pyrénées orientales. Dans la région Rhône-Alpes, il est présent dans les départements méridionaux de l'Ardèche (Basse-Ardèche, Vivarais) et surtout de la Drôme (Baronnies, Diois, rebord sud du Vercors). Il est signalé aussi en Isère et en Savoie (Trièves, Vercors oriental, contreforts sud de Chartreuse et des Bauges), mais probablement par confusion avec la Hêtraie calcicole sèche (code 41.16), dont la forme à Buis est très proche. Sa distribution mériterait d'être affinée.

Menaces

La hêtraie sub-méditerranéenne à Buis est un habitat stable, bien répandu dans la moitié sud de la région et bénéficiant souvent du régime forestier. Elle n'est pas menacée en Rhône-Alpes, mais peut subir des tentatives d'enrésinement à l'aide de sapins méditerranéens ou de pins, et être fragmentée par des dessertes forestières. Les plantations en Pin noir d'Autriche qui y ont été pratiquées, notamment dans le sud du Vercors, ne semblent plus justifiées de nos jours. Cette formation forestière renferme peu de plantes rares en raison de la couverture importante du Buis, dont l'ombrage est préjudiciable aux autres espèces. Etablie dans des pentes rocheuses elle assure un rôle important de protection.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - OZENDA, P., 1979, Sur la correspondance entre les hêtraies médioeuropéennes et les hêtraies atlantiques et subméditerranéennes, Doc. Phytosociol. n.s. 4:767-783

CHENAIES-CHARMAIES SUB-ATLANTIQUES A STELLAIRE
(code CORINE 41.24)



Description

Il s'agit de boisements dominés par le Chêne pédonculé ou le Chêne sessile, mêlés au Charme. Ils se présentent typiquement sous forme de futaie mélangée au taillis. Les essences d'accompagnement sont rares, sauf sur certains sols un peu plus riches. La litière de feuilles a tendance à s'accumuler au sol. La strate herbacée est pauvre en espèces, mais certaines peuvent connaître un grand développement comme la Laïche fausse brize. C'est le cas également de diverses ronces qui prolifèrent après les coupes.

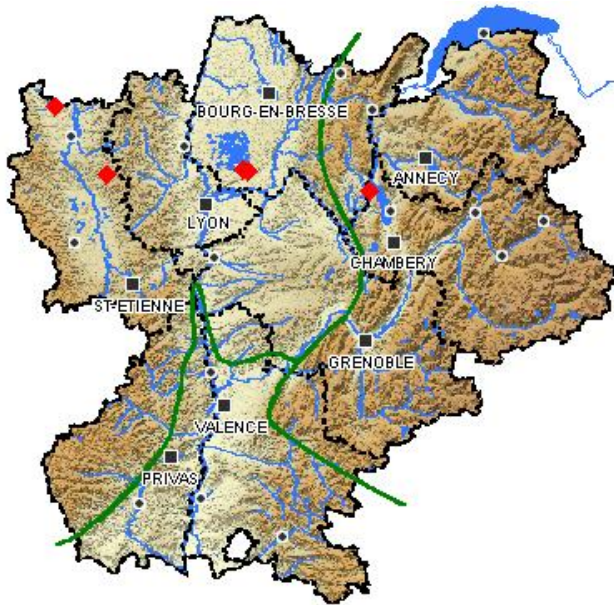
Ecologie

Cet habitat est installé à l'étage collinéen, en région à climat subatlantique. Ces boisements existent sur des terrasses alluviales, des plateaux avec couverture de limons éoliens. Les sols modérément acides, sont fréquemment engorgés en hiver et au printemps, puis s'assèchent, mais modérément, en été.

Espèces guides

Chênes pédonculé (*Quercus robur*), Chêne sessile (*Q. petraea*), Stellaire holostée (*Stellaria holostea*), Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), Laïche fausse-brize (*Carex brizoides*), Chèvrefeuille volubile (*Lonicera periclymenum*), Potentille faux fraisier (*Potentilla sterilis*), Gaillet des bois (*Galium sylvaticum*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat se rencontre dans un large quart nord-est de la France et atteint la région Rhône-Alpes, essentiellement dans sa partie nord-ouest. C'est donc surtout dans les départements de l'Ain (Bresse, Dombes) et du Rhône (Beaujolais) qu'il est distribué. En Isère, il est plus localisé et sa distribution se limite aux plateaux argilo-siliceux de Chambaran et du Bas-Dauphiné. De même en Ardèche, où il n'est guère présent qu'en Vivarais. Il est enfin rare en Savoie et Haute-Savoie, dans le massif du Chat, l'Albanais, les bassins lémanique et annecien. Sa répartition rhône-alpine mérite cependant d'être précisée.

Menaces

Cet habitat n'est pas fortement menacé dans la région Rhône-Alpes, car il reste relativement répandu dans sa partie nord et nombre de ses boisements sont soumis au régime forestier. Toutefois, quelques précautions sont à prendre lors des travaux d'exploitation, comme éviter de trop tasser les sols (qui ont déjà une tendance à l'engorgement), ou de pratiquer des coupes à blanc, pour prévenir un développement excessif des ronces qui contrarierait la régénération forestière. Des enrésinements sont pratiqués, ce qui peut être discutable sur le plan économique car le Chêne pédonculé produit en général bien dans cet habitat.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - OBERDORFER, E., 1992, Süddeutsche Pflanzengesellschaften. Teil IV : Wälder und Gebüsche. Textband, Ed. Gustav Fischer, Jena, 282 p. - PAUTOU, G., GENSAC, P., 1973, La forêt d'Evieu (Ain). Chênaie à charme sur sol hydromorphe, Ann. Cent. Univ. Savoie, Sci. Nat. 1:47-55

FORÊTS MIXTES DE RAVINS ET DE PENTE (code CORINE 41.4)



Description

Dominés par des feuillus mixtes, parmi lesquels frênes, sycomores et tilleuls jouent un rôle important, ces boisements sont assez divers. Hêtres et chênes sont absents, ou rares. Souvent abîmés ou cassés par les chutes de blocs et glissements de terrain, les arbres adoptent des formes tourmentées ou en crosse, en raison de pentes instables. Les troncs morts et les rejets sont abondants. Le sous-bois est luxuriant, riche en fougères et plantes opulentes à larges feuilles recherchant fraîcheur et humidité.

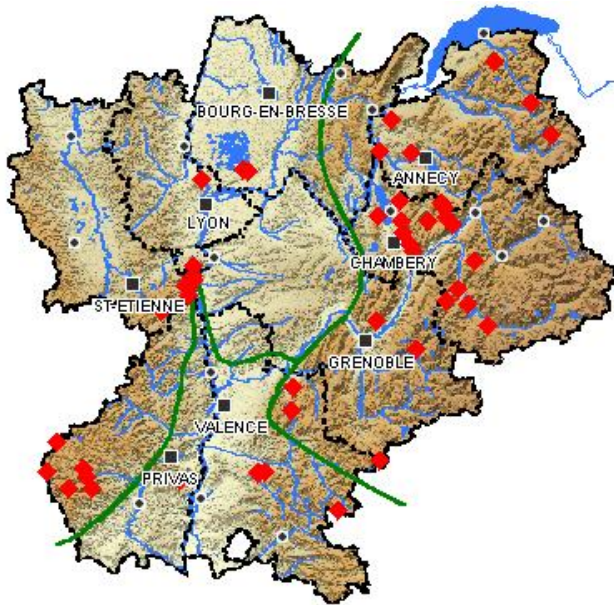
Ecologie

Pentes fortes et instables d'éboulis et colluvions ne permettent pas l'installation des hêtraies et chênaies, remplacées par d'autres boisements : frênaie à fougères à basse altitude, en ravin ombragé, tiliaie dans les pentes chaudes et, plus haut, érable de montagne dans les éboulis et pentes fraîches.

Espèces guides

Tiliaie sèche : Tilleuls (*Tilia platyphyllos*, *T. cordata*), Erable plane (*Acer platanoïdes*). Frênaie à fougères : Frêne (*Fraxinus excelsior*), Polystic à soies (*Polystichum setiferum*), Fougère scolopendre (*Asplenium scolopendrium*). Erable de montagne : Sycomore (*Acer pseudoplatanus*), Lunaire vivace (*Lumaria rediviva*), Barbe de bouc (*Aruncus dioicus*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Rares et localisés, ces boisements sont présents dans une grande partie de la France, dès lors qu'existent ravins et pentes fortes. Ils sont distribués au contact des montagnes : Vosges, Jura, Alpes, Massif Central et Pyrénées, mais aussi là où le relief permet la formation de petits ravins : Bourgogne, Normandie, Bretagne, Ardennes, Nord. Dans la région Rhône-Alpes, cet habitat est bien représenté dans le Jura et les Alpes et plus localement sur la bordure est du Massif central. Les frênaies à fougères sont méconnues. Elles occupent quelques combes et ravins en Chambaran, Royan et très localement au niveau des entailles de coteaux de la moyenne vallée du Rhône.

Menaces

Etablis dans des pentes instables, ces boisements spécialisés échappent à de nombreuses activités humaines et paraissent peu menacés. Ils peuvent cependant subir des coupes rases pour l'affouage. Trop répétées les coupes d'exploitation en bois de feu peuvent les faire évoluer, à basse altitude, vers des peuplements dégradés de Robinier (*Robinia pseudacacia*) de moindre valeur biologique. Parfois traversés de pistes forestières et jugés de moindre valeur sylvicole, ils sont souvent utilisés pour le débardage (lançage des troncs et accès), en raison de leur morphologie en combe et ravin. Une meilleure prise en compte de ces milieux rares est nécessaire dans l'établissement des plans de gestion sylvicole.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine alpin, déterminant pour le continental et le subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat classé d'intérêt communautaire et retenu prioritaire, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - OBERDORFER, E., 1992, Süddeutsche Pflanzengesellschaften. Teil IV : Wälder und Gebüsche. Textband, Ed. Gustav Fischer, Jena, 282 p. - OZENDA, P., 1985, La végétation de la chaîne alpine dans l'espace montagnard européen, Ed. Masson, Paris, 352 p.

SAPINIÈRES ALPIENNES A RHODODENDRON
(code CORINE 42.1332)

pas d'illustration disponible

Description

Il s'agit de boisements assez aérés, dominés par le sapin, accompagnés parfois du Hêtre dans les stations les plus basses, et du Pin à crochets voire du Pin cembro en altitude. Le Bouleau verruqueux et le Sorbier des oiseleurs sont fréquents. Le sous-bois est souvent fourni, avec un recouvrement sous-arbustif important, caractérisé par le Rhododendron ferrugineux, des fougères et quelques opulentes plantes à fleurs, aux feuilles larges, habituellement caractéristiques des prairies hautes (mégaphorbiaies).

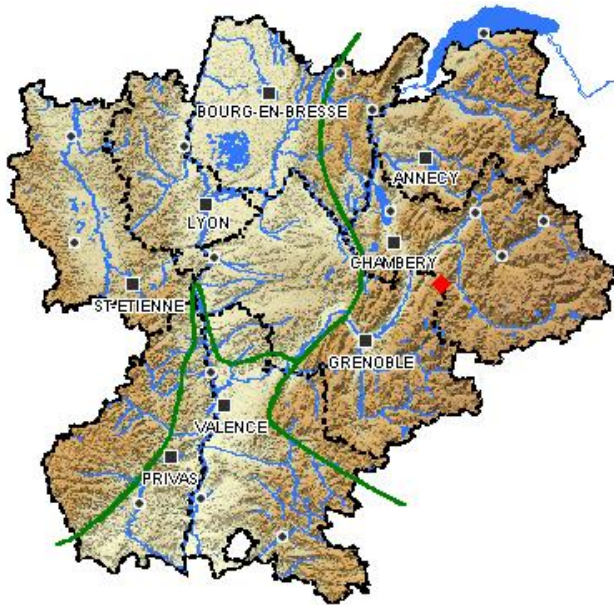
Ecologie

Ce type de boisement se développe en versant frais, dans des conditions d'humidité et de nébulosité favorables au sapin, généralement entre 1500 et 1800 m d'altitude, à l'étage subalpin inférieur, aussi bien sur roches siliceuses que calcaires. Acides en surface, les sols sont épais et très humifères.

Espèces guides

Sapin (*Abies alba*), Hêtre (*Fagus sylvatica*), Pin à crochets (*Pinus uncinata*), Cembro ou Arolle (*Pinus cembra*), Rhododendron (*Rhododendron ferrugineum*), Chèvrefeuille bleu (*Lonicera caerulea*), Homogyne des Alpes (*Homogyne alpina*), Lycopode sélagine (*Huperzia selago*), Pyrole unilatérale (*Orthilia secunda*), Petite Astrance (*Astrantia minor*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat est limité au massif alpin (surtout aux Alpes du Sud : Haute Ubaye, Mercantour) et aux Pyrénées, là où l'Epicéa est naturellement absent ou en limite de conditions écologiques, en raison d'un climat méridional trop doux. En Rhône-Alpes, cet habitat est naturellement rare, en raison principalement du grand développement des forêts subalpines d'Epicéa qui occupent d'habitude cette niche écologique. La sapinière à Rhododendron est signalée dans le département de la Savoie (partie nord du massif de Belledonne) et dans celui de l'Isère (versant est du Taillefer et le Valbonnais). Cet habitat est méconnu et serait à rechercher en Maurienne et en Oisans.

Menaces

Bien que couvrant des surfaces bien plus réduites que les autres types de boisements subalpins, notamment les pessières, la sapinière à Rhododendron n'est pas un habitat particulièrement vulnérable. Elle est peu menacée par les activités humaines et, avec le déclin pastoral, ses boisements ont tendance à se densifier et à regagner du terrain. Toutefois, les tentatives de plantations de conifères de substitution de meilleure venue (mélèzes, conifères exotiques) et l'ouverture de pistes forestières peuvent constituer localement une source de dégradation. La conservation de ce type de boisement original passe par l'information des gestionnaires et parfois en bordure de pâturages par des mises en défens.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine alpin

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - BISSARDON,M., GUIBAL,L., RAMEAU,J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO,C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - BISSARDON,M., GUIBAL,L., RAMEAU,J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - OZENDA,P., 1985, La végétation de la chaîne alpine dans l'espace montagnard européen, Ed. Masson, Paris, 352 p.

PESSIERES DE STATIONS FROIDES
(code CORINE 42.215)



Description

Ces boisements clairs d'Epicéa constituent une futaie ouverte d'arbres à croissance lente, mal développés, voire parfois rabougris, associés à des sorbiers, bouleaux, et alisier nain. Les sous-arbustes (myrtilles, rhododendrons) sont très recouvrants en sous-bois et la régénération forestière est faible. D'épais tapis de mousses et un sol très humifère couvrent des blocs. De grandes herbacées des prairies hautes (mégaphorbiaies) occupent les creux. Les blocs et crevasses rocheuses affleurent par endroit.

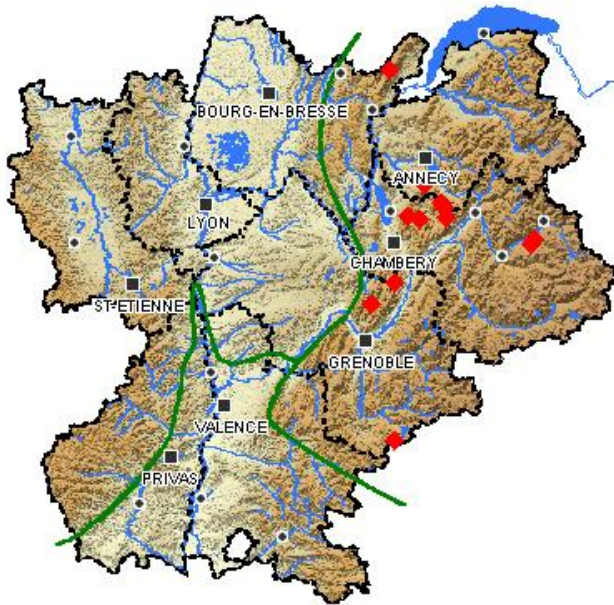
Ecologie

Ces formations forestières sont établies aux étages montagnard moyen à subalpin inférieur, dans des stations spécialisées, sur des amoncellements de gros blocs calcaires, ou plus rarement siliceux, et dans des lapiaz très fracturés, souvent dans des bas de pentes exposés au nord et dans des creux à gelée.

Espèces guides

Epicéa (*Picea abies*), Sapin (*Abies alba*), Sorbier (*Sorbus aucuparia*), Alisier nain (*Sorbus chamaemespilus*), Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), Rhododendron (*Rhododendron ferrugineum*), Lycopode à feuilles de genévrier (*Lycopodium annotinum*), Listère cordée (*Listeria cordata*), Luzule dorée (*Luzula luzulina*), Doradille verte (*Asplenium ramosum*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat forestier spécialisé est limité aux massifs montagneux les plus froids du Jura et des Alpes du Nord, dans des stations de petites surfaces, souvent enclavées à l'étage montagnard au sein de la hêtraie-sapinière. La région Rhône-Alpes possède la majeure partie des stations françaises, dans les massifs montagneux de quatre départements (Ain, Haute-Savoie, Savoie et Isère), principalement en région calcaire, sur les crêts du Jura et dans les Préalpes : Chablais, Bornes, Bauges, Chartreuse et très localement Vercors nord et est. Des stations sur amas de blocs siliceux existent aussi dans les grandes Alpes : Tarentaise, Belledonne et Oisans-Valbonnais.

Menaces

Localisée à des surfaces réduites, en enclave dans les hêtraies et sapinières montagnardes productives, souvent activement gérées par la sylviculture, la pessière froide peut être menacée par les interventions forestières. Dans ses stations, les arbres restent chétifs ou leur croissance est très lente. Il est souvent tentant d'y établir préférentiellement des pistes forestières et places de débardage, ou d'essayer d'y introduire des mélèzes plus résistants au froid. La conservation de ce type de boisement original passe déjà par l'information des gestionnaires et par une meilleure prise en compte dans l'établissement des plans de gestion sylvicole.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour le domaine alpin

Directive habitats annexe 1

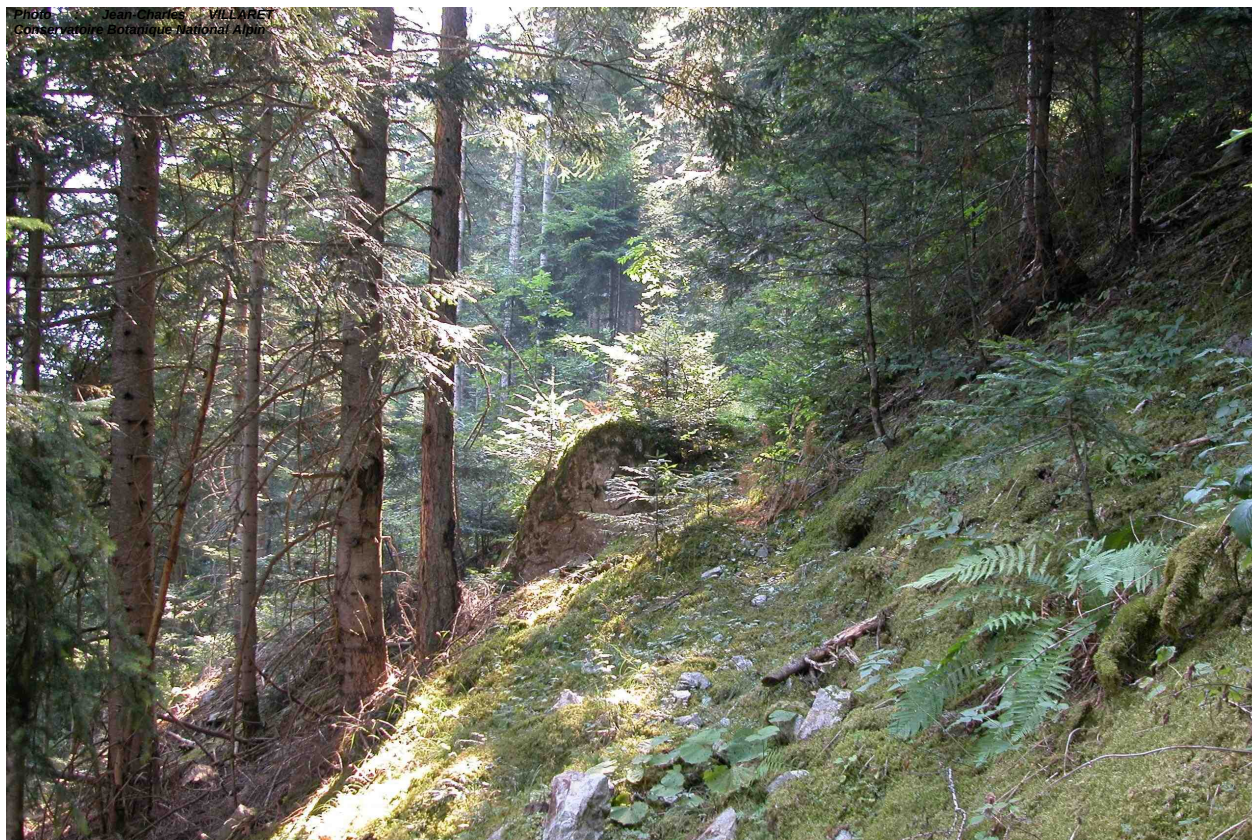
Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - OBERDORFER, E., 1992, Süddeutsche Pflanzengesellschaften. Teil IV : Wälder und Gebüsche. Textband, Ed. Gustav Fischer, Jena, 282 p. - RICHARD, J.L., 1966, Les forêts naturelles d'Epicéas et de Pins de montagne du Jura, Bull. Soc. Neuchâtel. Sci. Nat. 89:101-112, 12p. - RICHARD, J.L., 1961, Les forêts acidophiles du Jura. Etude phytosociologique et écologique, Matér. Levé Géobot. Suisse 38:1-164 + tab.

PESSIERES MONTAGNARDES DES ALPES INTERNES
(code CORINE 42.22)



Description

Etablis entre 800 et 1500 m d'altitude, ces boisements de l'étage montagnard, sont dominés par l'Epicéa, associé parfois au Sapin qui reste subordonné du fait de conditions climatiques défavorables, continentales et trop sèches. La strate arborée claire permet le développement des sous-arbustes (airelles, chèvrefeuilles), d'herbacées et dans les stations fraîches d'un tapis muscinal développé. Ce type de boisement remplace la hêtraie-sapinière typique de l'étage montagnard dans les montagnes plus humides.

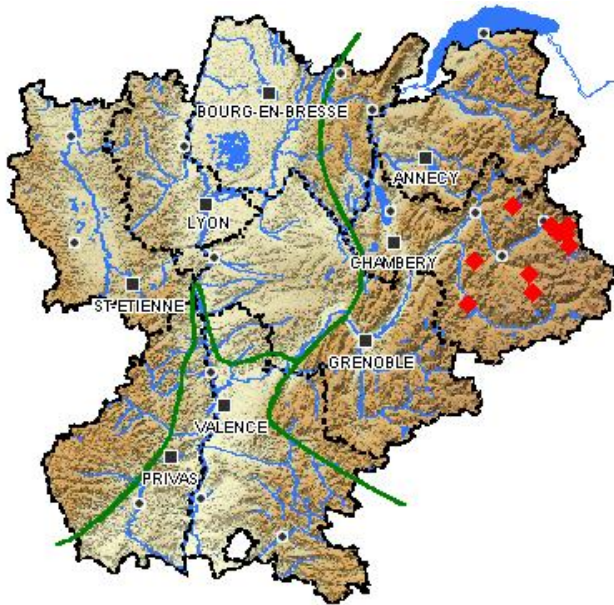
Ecologie

Poussant aussi bien sur silice que sur calcaire, dans les vallées des Alpes internes au climat continental sec, aux contrastes thermiques saisonniers marqués (hivers froids, gelées tardives), la pessière montagnarde préfère les versants frais d'ubac, cédant la place en adret à la pinède sylvestre sèche.

Espèces guides

Epicéa (*Picea abies*). Sol acide : Véronique à feuilles d'ortie (*Veronica urticifolia*), Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), Fétuque dorée (*Festuca flavescens*), Saxifrage en coin (*Saxifraga cuneifolia*). Sol calcaire : Calamagrostis bigarré (*Calamagrostis varia*), Polygale faux buis (*Polygala chamaebuxus*), Fausse pâquerette (*Aster bellidiastrum*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat forestier est limité aux vallées internes du massif alpin, dans les départements de la Haute-Savoie, la Savoie, l'Isère, les Hautes-Alpes et les Alpes de Haute Provence, depuis la région de Chamonix jusqu'à la haute Ubaye. Dans la région Rhône-Alpes, cet habitat est distribué principalement aux versants d'ubac des hautes vallées de l'Arve (Chamonix), de la Tarentaise, de la Maurienne et du Vénéon (Oisans). Sa présence dans le Valjouffrey (Isère) est à vérifier.

Menaces

Etablie en montagne, et couvrant des surfaces relativement importantes, la pessière intra-alpine n'est pas un habitat particulièrement vulnérable. Si elle a pu subir dans un passé récent l'impact de la pollution atmosphérique (Maurienne), elle est aujourd'hui moins menacée par les activités humaines. Bénéficiant, de la déprise rurale, ses boisements ont tendance à se densifier et à regagner du terrain. L'accroissement significatif des pistes forestières peut localement contribuer à fragmenter les habitats. Le suivi de l'évolution de ces boisements peut se révéler un bon indicateur de l'impact des activités humaines dans les vallées alpines et des changements climatiques.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, complémentaire pour le continental

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - BISSARDON,M., GUIBAL,L., RAMEAU,J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO,C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - RAMEAU,J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - OZENDA,P., 1985, La végétation de la chaîne alpine dans l'espace montagnard européen, Ed. Masson, Paris, 352 p.

FORÊTS SILICEUSES ORIENTALES DE MELEZES ET AROLLES
(code CORINE 42.31)



Description

Ces forêts typiques des massifs montagneux des Alpes, sur sol siliceux, sont dominées par le Mélèze et/ou le Pin cembro (ou Arolle). Le Pin à crochets y joue un rôle accessoire. Dans ces forêts ouvertes et claires, les arbres espacés laissent largement se développer les sous-arbustes (airelles, rhododendrons, genévriers nains) et la strate herbacée de hautes herbes et graminées. Différents sous-types peuvent être distingués par la flore du sous-bois selon l'altitude, l'exposition et l'humidité du sol.

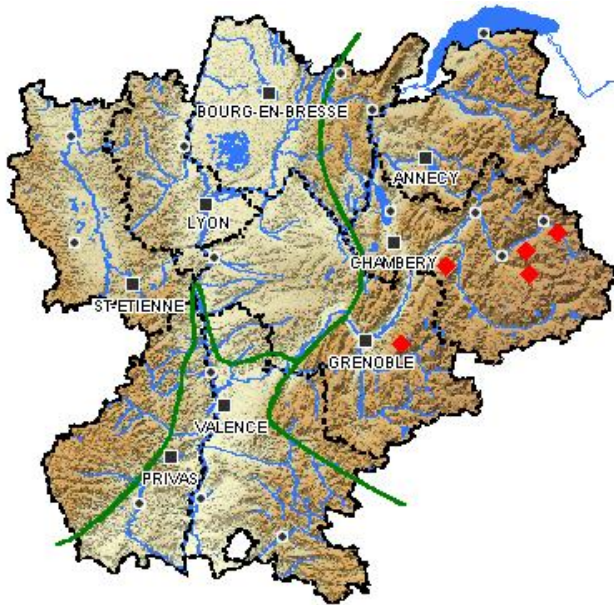
Ecologie

Ces forêts se développent à l'étage subalpin à partir de 1600 m d'altitude, dans des conditions variées, sur sol siliceux acide souvent lessivé. Celui-ci peut être assez superficiel et sec, ou très évolué, humifère, relativement frais et humide ; il porte alors une végétation différente en sous-bois.

Espèces guides

Mélèze (*Larix decidua*), Cembro ou Arolle (*Pinus cembra*). Sur lande fraîche : Rhododendron (*Rhododendron ferrugineum*), Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), Chèvrefeuille bleu (*Lonicera caerulea*). Sur lande sèche : Genévrier nain (*Juniperus sibirica*). Sur mégaphorbiaie : Adénostyle (*Cacalia alliariae*), Calamagrostis velu (*Calamagrostis villosa*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, les mélézins-cembraies subalpins acidiphiles sont des boisements typiques des Alpes, depuis la Haute-Savoie jusqu'aux Alpes-Maritimes. Dans la région Rhône-Alpes, ils sont présents dans les départements de la Haute-Savoie, la Savoie et l'Isère, principalement dans les massifs internes et intermédiaires : haut Faucigny, Mont-Blanc, Beaufortain, Tarentaise, Maurienne, Belledonne, Grandes Rousses et Oisans. Le mélèze y est plus nettement intra-alpin que le Pin Cembro qui déborde plus à l'ouest en peuplements parfois purs.

Menaces

Depuis le Moyen Age, ces boisements ont subi d'intenses défrichements pour céder la place à la plupart des alpages subalpins des Alpes internes et intermédiaires. Avec la déprise pastorale récente, ils tendent à se reconstituer lentement dans des pâturages abandonnés : tout d'abord en pionnier le mélèzin pur puis la cembraie. Celle-ci, plus longue à se réinstaller, domine dans les boisements les plus âgés. De nos jours, ce type d'habitat forestier n'est plus menacé. Cependant, les aménagements récents en montagne (routes, pistes, stations de ski) ont dégradé nombre de peuplements. La conservation des cembraies les plus anciennes, notamment en Maurienne et dans Belledonne (Chamrousse) demeure une priorité.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine alpin

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - OZENDA, P., 1985, La végétation de la chaîne alpine dans l'espace montagnard européen, Ed. Masson, Paris, 352 p.

FORÊTS CALCICOLES ORIENTALES DE MELEZES ET AROLLES
(code CORINE 42.32)

pas d'illustration disponible

Description

Ces forêts typiques des Alpes, sur calcaire ou gypse, sont dominées par le Mélèze et/ou le Pin cembro (ou Arolle). Le Pin à crochets est rare ou subordonné. Dans ces forêts ouvertes et claires, les arbres espacés laissent largement se développer la strate herbacée. Contrairement au mélézin-cembraie acidiphile, les sous-arbustes (airelles, rhododendrons) y jouent un rôle accessoire. Différents sous-types peuvent être distingués par la flore du sous-bois selon les conditions locales.

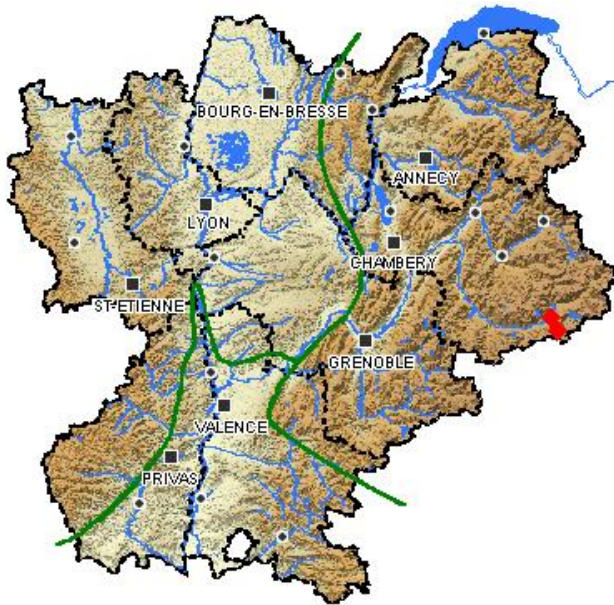
Ecologie

Ces forêts se développent à l'étage subalpin moyen et supérieur à partir de 1800 m d'altitude, sur roches calcaires, cargneules ou gypses. Les sols sont en général superficiels et pierreux, mais restent frais grâce à l'altitude. Des accumulations d'humus peuvent localement les acidifier.

Espèces guides

Mélèze (*Larix decidua*), Arolle (*Pinus cembra*), Bruyère des neiges (*Erica carnea*), Valériane des montagnes (*Valeriana montana*), Alisier nain (*Sorbus chamaemespilus*), Aster de Michel (*Aster bellidiastrum*), Sesslerie bleue (*Sesleria caerulea*), Calamagrostis bigarrée (*Calamagrostis varia*), Pédiculaire verticillée (*Pedicularis verticillata*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, les mélézins-cembraies subalpins calcicoles présentent une aire de répartition réduite, limitée aux massifs internes des Alpes, depuis la Savoie jusqu'aux Alpes-Maritimes. Dans la région Rhône-Alpes, ils ne sont présents que dans le département de la Savoie, dans les vallées de la Tarentaise et de la Maurienne, où ils constituent des peuplements de faible étendue sur gypses et cargneules.

Menaces

Depuis le Moyen Age, ces boisements ont subi d'intenses défrichements pour céder la place à des alpages dans les Alpes internes. Ils occupent actuellement de faibles étendues et sont donc vulnérables. La déprise pastorale récente tend à favoriser leur reconstitution lente dans des pâturages abandonnés : tout d'abord en pionnier le mélézin pur, puis la cembraie. Celle-ci, plus longue à se réinstaller, domine dans les boisements les plus âgés. De nos jours, ce type d'habitat forestier n'est plus menacé. Cependant, il est nécessaire que les aménagements récents en montagne (routes, pistes, stations de ski) prennent en compte la présence de ces peuplements rares et remarquables.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine alpin

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

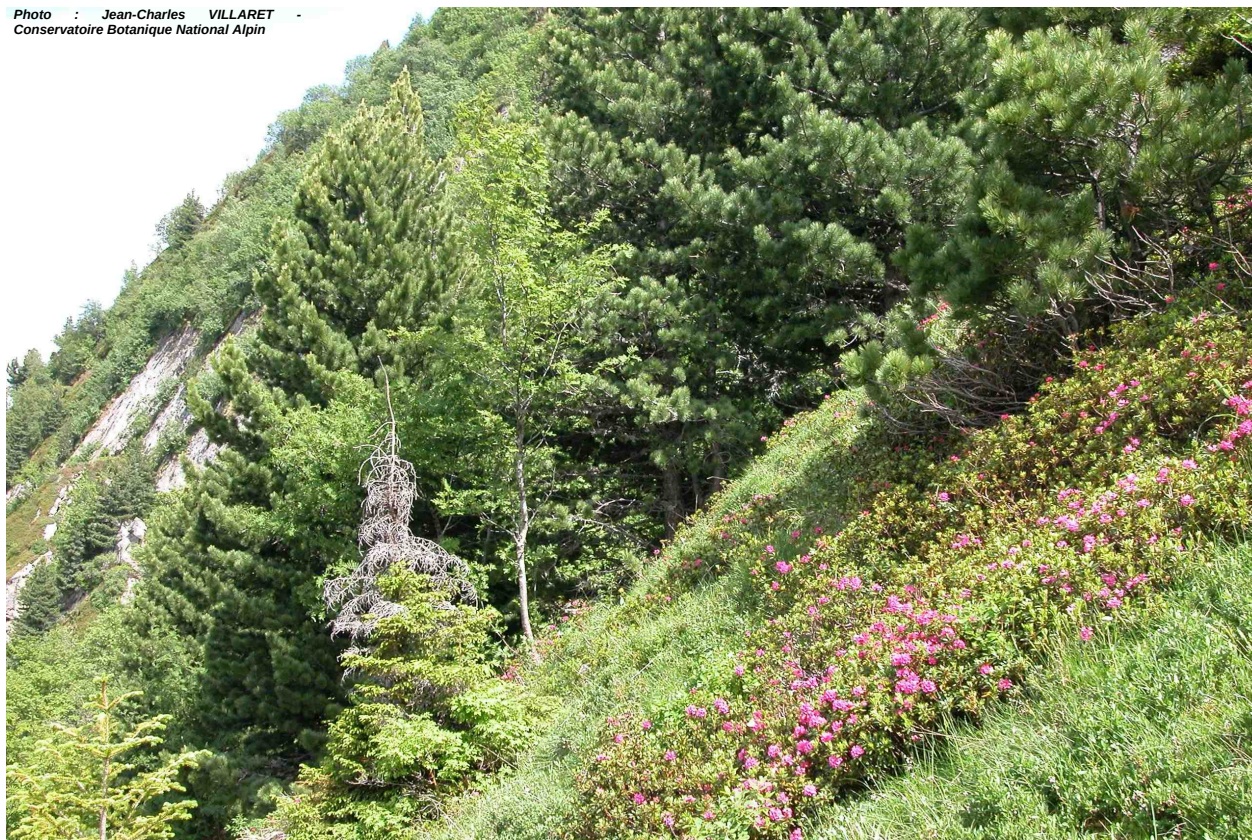
Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - OZENDA, P., 1985, La végétation de la chaîne alpine dans l'espace montagnard européen, Ed. Masson, Paris, 352 p.

FORÊTS OCCIDENTALES DE MELEZES, DE PINS DE MONTAGNE ET D'AROLLES
(code CORINE 42.33)

Photo : Jean-Charles VILLARET
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Ces forêts typiques des massifs montagneux des Alpes sont dominés par le Mélèze et/ou le Pin cembro (ou Arolle), associés au Pin à crochets et aux altitudes inférieures à l'Epicéa. Dans ces forêts ouvertes et claires, les arbres espacés laissent largement se développer les sous-arbustes (airelles, rhododendrons, genévriers nains) et la strate herbacée de hautes herbes et graminées. De nombreux sous-types peuvent être distingués par la flore du sous-bois selon l'altitude, l'exposition et le type de sol.

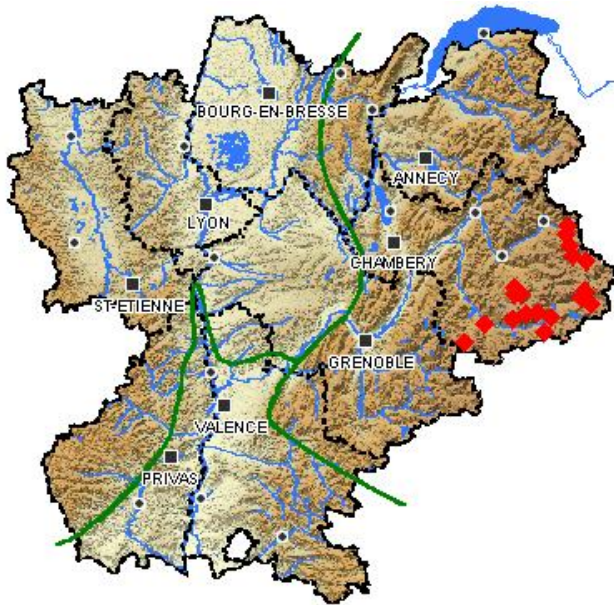
Ecologie

Ces forêts se développent à l'étage subalpin à partir de 1600 m d'altitude, dans des conditions variées, aussi bien sur sol calcaire que siliceux. Celui-ci peut être assez superficiel et sec que très évolué et humifère, à relativement frais et humide portant alors une végétation différente en sous-bois.

Espèces guides

Mélèze (*Larix decidua*), Arolle (*Pinus cembra*), Pin à crochets (*Pinus uncinata*). Sur lande fraîche acide : Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*), Myrtille (*Vaccinium myrtillus*). Sur lande sèche : Genévrier nain (*Juniperus sibirica*). Sur mégaphorbiaie : Adénostyle (*Cacalia alliariae*), Calamagrostis velu (*Calamagrostis villosa*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, les mélézins-cembraies subalpins sont des boisements typiques des Alpes, depuis la Haute-Savoie jusqu'aux Alpes-Maritimes. Dans la région Rhône-Alpes, ils sont présents dans les départements de la Haute-Savoie, la Savoie et l'Isère, principalement dans les massifs internes et intermédiaires : Arve Giffre, Mont-blanc, Beaufortain, Tarentaise, Maurienne, Belledonne, Grandes Rousses et Oisans. Le mélèze y est plus nettement intra-alpin que le Pin Cembro qui déborde plus à l'ouest en peuplements parfois purs. De petites cembraies résiduelles mêlées de Pin à crochets existent ainsi dans quelques massifs calcaires des Préalpes du nord : Chablais, Bornes-Aravis.

Menaces

Depuis le Moyen Age, ces boisements ont subi d'intenses défrichements pour céder la place à la plupart des alpages subalpins des Alpes internes et intermédiaires. Avec la déprise pastorale récente, ils tendent à se reconstituer lentement dans des pâturages abandonnés : tout d'abord en pionnier le mélézin pur, puis la cembraie, plus longue à se réinstaller domine dans les boisements les plus âgés. De nos jours, ce type d'habitat forestier n'est plus menacé. Cependant, les aménagements récents en montagne (routes, pistes, stations de ski) ont dégradé nombre de peuplements. La conservation des cembraies les plus anciennes, notamment en Maurienne et dans Belledonne (Chamrousse) demeure une priorité.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine alpin

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Les mélézins-cembraies des Alpes occidentales n'ont pas été désignées d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000, visiblement à la suite d'un oubli, contrairement à leurs homologues des Alpes orientales

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p. - OZENDA, P., 1985, La végétation de la chaîne alpine dans l'espace montagnard européen, Ed. Masson, Paris, 352 p.

FORETS DE PINS SYLVESTRES A BRUYERE DES NEIGES (ERICA HERBACEA)
(code CORINE 42.54)

pas d'illustration disponible

Description

Ces boisements de Pin sylvestre, généralement clairs à rabougris, sont caractérisés par une strate sous-arbustive assez recouvrante de Bruyère des neiges, dont la floraison précoce égaye d'une couleur rose le tapis végétal terne de fin d'hiver. Quelques plantes herbacées à long rhizome comme la Laîche blanche et la Laîche glauque parviennent à bien s'exprimer dans les trouées de l'enchevêtrement dense de la bruyère. Des arbustes, parmi lesquels le Genévrier commun et l'Epine vinette, sont aussi abondants.

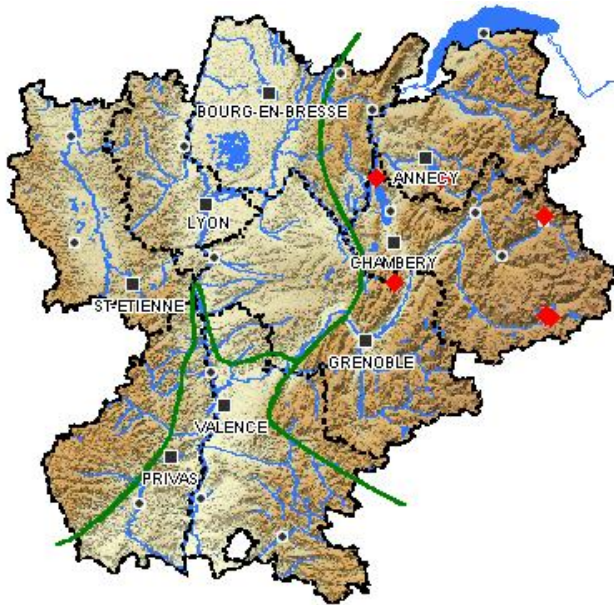
Ecologie

Représentatif des boisements de l'étage montagnard des massifs intra-alpins à climat subcontinental, cet habitat se développe de préférence sur les versants peu ensoleillés, en ubac ou bas de versants confinés, où s'accumule une épaisse couche d'humus, sur substrats calcaires filtrants ou gypses.

Espèces guides

Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), Bruyère de neiges (*Erica herbacea*), Polygale petit-buis (*Polygala chamaebuxus*), Laîche blanche (*Carex alba*), Goodyère rampante (*Goodyera repens*), Pyrole verdâtre (*Pyrola chlorantha*), Laîche glauque (*Carex flacca*), Calamagrostide des montagnes (*Calamagrostis varia*), Pyrole à une fleur (*Moneses uniflora*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat reliquat des paysages forestiers et steppiques de l'époque tardi-glaciaire (témoin de la recolonisation forestière de la fin de la dernière glaciation) est présent en France uniquement dans quelques vallées des Alpes, où il atteint sa limite occidentale de répartition. Sa présence est limitée au département des Alpes maritimes (Mercantour) et à la Savoie. La haute vallée de la Maurienne (entre Modane et Termignon) abrite l'essentiel des peuplements, tandis que la haute Tarentaise (vallée de Bozel) ne compte que quelques stations. La Bruyère des neiges est signalée ailleurs en stations éparées, sans constituer de véritables peuplements.

Menaces

Bien que localisé, en raison des surfaces relativement importante que couvre cet habitat dans son aire de répartition savoyarde, l'habitat semble peu menacé. Néanmoins, ces espaces forestiers de l'étage montagnard sont actuellement soumis à une pression d'aménagement importante. Les constructions de pistes à vocation forestière (pour l'exploitation sylvicole) ou touristique (ski alpin et fond) sont en effet en augmentation. En plus de détruire des surfaces importantes de l'habitat, elles laissent de grandes cicatrices dans le paysage. Des études sont néanmoins en cours pour évaluer les aptitudes de la Bruyère des neiges à recoloniser les espaces aménagés où des travaux lourds de terrassement ont eu lieu.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour le domaine alpin

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat classé d'intérêt communautaire et retenu prioritaire, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p.
- BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p.
- RAMEAU, J.C., 1994, Types d'habitats forestiers, de landes et de fruticées, des complexes riverains et des montagnes françaises, remarquables sur le plan patrimonial, ENGREF, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 505 p.
- OBERDORFER, E., 1992, Süddeutsche Pflanzengesellschaften. Teil IV : Wälder und Gebüsche. Textband, Ed. Gustav Fischer, Jena, 282 p.

FORETS DE PINS SALZMANN
(code CORINE 42.63)

pas d'illustration disponible

Description

Il s'agit de formations forestières arborées, le plus souvent clairsemées, mesurant souvent entre 8 et 15 m de haut, selon leur situation écologique et leur degré de maturité. Elles sont dominées par le Pin de Salzmann, auquel peuvent s'associer le Chêne vert, le Chêne sessile, le Pin maritime ou le Châtaignier. La clarté du sous-bois permet généralement le développement d'une strate arbustive diversifiée, avec notamment la Bruyère arborescente, le Ciste à feuilles de sauge ou encore l'Arbousier.

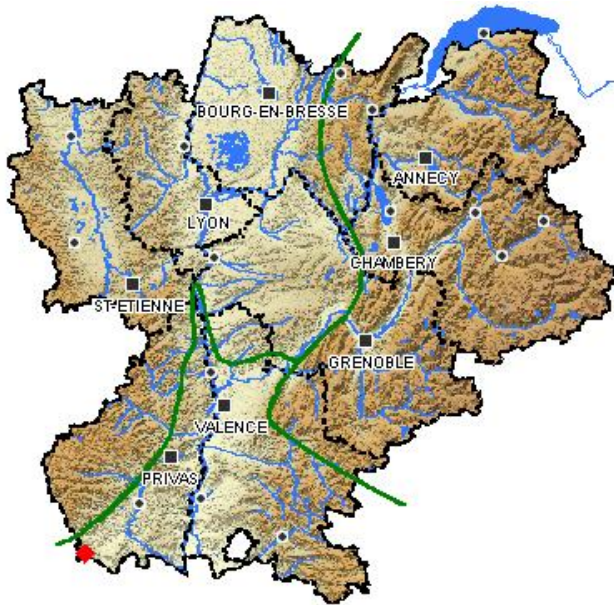
Ecologie

Dans la région Rhône-Alpes, ces forêts, dont il existe de nombreux faciès, s'installent à toutes les expositions sur des terrains siliceux, au sol plus ou moins évolué, aux étages méso et supraméditerranéen inférieur, le plus souvent en dessous de 600 m d'altitude.

Espèces guides

Pin de Salzmann (*Pinus nigra* subsp. *salzmanni*), Pin maritime (*Pinus maritimus*), Chêne vert (*Quercus ilex*), Châtaignier (*Castanea sativa*), Chêne sessile (*Quercus petraea*), Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*), Bruyère arborescente (*Erica arborescens*), Bruyère à balais (*Erica scoparia*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Ce rare habitat endémique de l'Espagne et de la France méridionale, occupe dans notre pays une aire très restreinte, éclatée en plusieurs noyaux répartis des Pyrénées orientales aux Cévennes. Dans la région Rhône-Alpes, ces forêts de Pin de Salzmann sont très étroitement localisées à l'extrémité sud de la Haute Ardèche.

Menaces

Les incendies constituent une très forte menace pour cet habitat forestier, dont la moitié des peuplements a déjà été dévastée par le passé lors de feux importants. La meilleure régénération du Pin maritime, notamment sur les zones brûlées, accentue à long terme les effets destructeurs du feu sur cet habitat, en favorisant sa concurrence. Par ailleurs, le Pin laricio et le Pin noir d'Autriche (deux sous-espèces génétiquement proches, introduites par plantation au contact du Pin de Salzmann), concourent par leurs facultés d'hybridation avec celui-ci à le faire disparaître (absorption génétique). L'élimination de ces deux sous-espèces au contact du Pin de Salzmann constitue l'action de gestion prioritaire.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour le domaine subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat classé d'intérêt communautaire et retenu prioritaire, dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2001, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 : Habitats forestiers, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 2 vol., 339p., 423p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.